

## 4.1 Niveaux de vie

En 2016, en France métropolitaine, la moitié des personnes ont un **niveau de vie** inférieur à 20 520 euros annuels, soit 1 710 euros par mois (niveau de vie **médian** ou D5). Les 10 % des personnes les plus modestes de la population ont un niveau de vie inférieur à 11 040 euros annuels (1<sup>er</sup> **décile** ou D1). À l'autre bout de l'échelle, les 10 % des personnes les plus aisées ont un niveau de vie supérieur à 37 570 euros (9<sup>e</sup> décile ou D9). Le **rapport interdécile** (D9/D1) s'établit ainsi à 3,4. Les 20 % des personnes les plus modestes détiennent 8,9 % de la somme des niveaux de vie. Les 20 % les plus aisées en détiennent 37,9 %, soit 4,3 fois plus.

En 2016, le niveau de vie médian (D5) est en hausse de 0,9 % en euros constants par rapport à 2015. Il retrouve ainsi pour la première fois son niveau d'avant-crise. Si cette progression annuelle est la plus forte depuis 2008, elle reste néanmoins mesurée par rapport à l'évolution antérieure à la crise (+1,4 % par an en moyenne entre 1996 et 2008). L'augmentation est la plus marquée en bas de la distribution des niveaux de vie : entre +1,4 % et +1,5 % pour les trois premiers déciles. La hausse du niveau de vie est nette jusqu'au septième décile : elle est d'au moins 0,9 % pour chaque décile. Dans le haut de la distribution, les niveaux de vie des huitième et neuvième déciles sont stables. La tendance est donc inverse à celle de 2015, année marquée par une progression du niveau de vie surtout pour les plus aisés. Les inégalités diminuent légèrement en 2016 : l'**indice de Gini** baisse de 0,4 point de pourcentage (passant de 0,292 en 2015 à 0,288 en 2016).

Les inégalités ont connu des variations substantielles dans les années d'après-crise : d'abord à la hausse en 2010 et 2011, puis à la baisse en 2012 et 2013. Depuis, les variations sont d'ampleur plus limitée. En 2016, les inégalités retrouvent leur niveau de 2013, mais, mesurées par l'indice de Gini, elles restent toutefois légèrement supérieures à leur niveau d'il y a vingt ans (0,282 en 1996).

Parmi les personnes de 18 ans ou plus, le niveau de vie médian des **chômeurs** (14 070 euros) est inférieur de 38 % à celui des **actifs occupés** (22 720 euros). Il est également inférieur de 29 % à celui des **inactifs** (19 900 euros). En 2016, parmi les inactifs, ce sont les retraités qui ont le niveau de vie médian le plus élevé avec 21 510 euros. Les autres inactifs (femmes au foyer, étudiants, personnes dans l'incapacité de travailler, etc.) ont un niveau de vie médian plus faible : 15 420 euros, soit 28 % de moins que les retraités. Le niveau de vie a tendance à augmenter avec l'âge des personnes en raison, dans un premier temps, de l'accroissement des revenus d'activité au cours de la carrière, puis, dans un second temps, de l'accroissement des revenus du patrimoine du fait de l'accumulation du patrimoine au cours de la vie active. Ainsi, en 2016, les 50-64 ans ont un niveau de vie médian supérieur de 10 % à celui des 30-39 ans. Au-delà de 65 ans, le niveau de vie diminue : de plus en plus de personnes sont seules aux grands âges et les générations les plus anciennes, notamment les femmes, ont des droits à la retraite plus faibles en raison de carrières incomplètes. ■

### Définitions

Le **niveau de vie** correspond au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Il est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. Les **unités de consommation** sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'« OCDE modifiée », qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le **revenu disponible** comprend les revenus déclarés à l'administration fiscale, les revenus financiers non déclarés et imputés (produits d'assurance-vie, livrets exonérés, PEA, PEP, CEL, PEL), les prestations sociales perçues et la prime pour l'emploi, nets des principaux impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG et CRDS). Il est proche du concept de revenu disponible au sens de la comptabilité nationale, mais son champ est un peu moins étendu (en particulier, il ne contient pas de loyers imputés pour les ménages propriétaires occupants).

**Chômeurs, actifs occupés, inactifs** : ces concepts sont ici mesurés au sens du BIT au 4<sup>e</sup> trimestre de l'année considérée. Voir *annexe Glossaire*.

**Médiane, décile, rapport interdécile, indice de Gini** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « Les niveaux de vie en 2016 », *Insee première* n° 1710, septembre 2018.
- *Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2018.
- Voir *fiches 4.2, 4.4 et 6.4*.

## 1. Quelques indicateurs sur le niveau de vie depuis 1996

montants annuels en euros constants 2016

	1996	2000	2005	2010	2015	2016
<b>Niveau de vie médian</b>	<b>17 310</b>	<b>18 310</b>	<b>19 430</b>	<b>20 440</b>	<b>20 340</b>	<b>20 520</b>
<b>Niveau de vie moyen</b>	<b>19 670</b>	<b>21 260</b>	<b>22 430</b>	<b>23 950</b>	<b>23 490</b>	<b>23 580</b>
1 <sup>er</sup> décile (D1)	9 110	9 930	10 630	10 950	10 880	11 040
9 <sup>e</sup> décile (D9)	31 880	34 600	35 460	37 930	37 580	37 570
<b>Rapport interdécile (D9/D1)</b>	<b>3,5</b>	<b>3,5</b>	<b>3,3</b>	<b>3,5</b>	<b>3,5</b>	<b>3,4</b>
S20 (%) <sup>1</sup>	8,8	8,9	8,9	8,6	8,8	8,9
S50 (%) <sup>1</sup>	31,0	30,7	30,9	30,1	30,6	30,8
S80 (%) <sup>1</sup>	62,8	61,8	61,9	60,8	61,7	62,1
(100-S80)/S20 <sup>1</sup>	4,2	4,3	4,3	4,6	4,4	4,3
<b>Indice de Gini<sup>2</sup></b>	<b>0,282</b>	<b>0,289</b>	<b>0,289</b>	<b>0,302</b>	<b>0,292</b>	<b>0,288</b>

1. La masse de niveaux de vie S20 (respectivement S50 et S80) correspond à la somme des revenus disponibles par UC détenus par les 20 % (respectivement 50 % et 80 %) les plus modestes. Le ratio « (100-S80)/S20 » met en évidence les écarts entre la masse des revenus disponibles par UC détenue par les 20 % des personnes les plus aisées et celle détenue par les 20 % des personnes les plus pauvres.

2. L'indice de Gini mesure le degré d'inégalité de la distribution des niveaux de vie. Il varie entre 0 et 1, la valeur 0 correspondant à l'égalité parfaite (tout le monde a le même niveau de vie) et la valeur 1 à l'inégalité extrême (une seule personne a tout le revenu).

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2016, les 20 % des personnes les plus modestes détiennent 8,9 % de la somme des niveaux de vie (S20), les 20 % les plus aisées perçoivent 37,9 % de la somme des niveaux de vie (complément à 100 de S80), soit 4,3 fois plus.

Note : pour permettre une comparaison temporelle, les indicateurs sur les niveaux de vie et les inégalités ont été rétropolés de 1996 à 2011. Les montants en euros (déciles de niveau de vie, masses de niveaux de vie) ont été chaînés à partir de leurs taux d'évolution entre deux enquêtes Revenus fiscaux et sociaux successives et comparables. L'indice de Gini a été rétropolé selon une méthode similaire à partir des variations en points.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétropolées 1996-2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2016.

## 2. Niveau de vie annuel et indicateurs d'inégalité selon l'activité en 2016

niveaux de vie en euros

	1 <sup>er</sup> décile (D1)	Niveau de vie médian (D5)	9 <sup>e</sup> décile (D9)	Niveau de vie moyen	Rapport interdécile (D9/D1)	D9/D5	D5/D1
<b>Actifs de 18 ans ou plus</b>	<b>12 010</b>	<b>21 960</b>	<b>39 740</b>	<b>25 120</b>	<b>3,3</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>
En emploi	13 230	22 720	40 890	26 080	3,1	1,8	1,7
Chômeurs	8 140	14 070	26 440	16 470	3,2	1,9	1,7
<b>Inactifs de 18 ans ou plus</b>	<b>10 960</b>	<b>19 900</b>	<b>36 870</b>	<b>23 070</b>	<b>3,4</b>	<b>1,9</b>	<b>1,8</b>
Retraités	13 080	21 510	38 010	24 740	2,9	1,8	1,6
Autres inactifs dont étudiants	8 270	15 420	32 190	19 170	3,9	2,1	1,9
<b>Enfants de moins de 18 ans</b>	<b>10 060</b>	<b>18 500</b>	<b>33 650</b>	<b>21 150</b>	<b>3,3</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>
<b>Ensemble</b>	<b>11 040</b>	<b>20 520</b>	<b>37 570</b>	<b>23 580</b>	<b>3,4</b>	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2016.

## 3. Niveau de vie annuel et indicateurs d'inégalité selon l'âge en 2016

niveaux de vie en euros

	1 <sup>er</sup> décile (D1)	Niveau de vie médian (D5)	9 <sup>e</sup> décile (D9)	Niveau de vie moyen	Rapport interdécile (D9/D1)	D9/D5	D5/D1
Moins de 18 ans	10 060	18 500	33 650	21 150	3,3	1,8	1,8
18 à 29 ans	9 360	18 890	33 260	20 880	3,6	1,8	2,0
30 à 39 ans	11 310	20 770	35 740	22 770	3,2	1,7	1,8
40 à 49 ans	11 130	20 780	37 990	24 010	3,4	1,8	1,9
50 à 64 ans	11 800	22 860	43 430	26 720	3,7	1,9	1,9
65 ans ou plus	13 210	21 610	39 250	25 300	3,0	1,8	1,6
<b>Ensemble</b>	<b>11 040</b>	<b>20 520</b>	<b>37 570</b>	<b>23 580</b>	<b>3,4</b>	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2016.